

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 20 Méthodologie de la recherche sociale			
Code	SOAS2B16AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) HELHa Campus Montignies Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition de savoir-faire spécifiques permettant de relier le champ de la recherche sociale à la pratique du travail social. Elle permet à l'étudiant d'expérimenter les outils et méthodologies de la recherche utiles à l'analyse des faits sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier, décrire et appliquer les étapes clés à mettre en place lors de la réalisation d'une recherche sociale
- II. Utiliser les méthodes qualitatives et quantitatives propres à la recherche sociale
- III. Mobiliser et organiser des informations pour en dégager une analyse rigoureuse des faits sociaux
- IV. Tirer les enseignements de la recherche au niveau de la pratique du travail social
- V. Développer un positionnement professionnel à partir de cette analyse

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B16ASJA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B16ASDA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B16ASJA Méthodologie de la recherche sociale 40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B16ASDA Méthodologie de la recherche sociale 40

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche sociale			
Code	7_SOAS2B16ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'acquisition et l'approfondissement de compétences transversales (esprit critique, rigueur, méthode d'analyse) et de compétences spécifiques à la pratique de recherche détaillées ci-dessous.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences spécifiques à la pratique de recherche :

- I. Observer une situation sociale dans l'espace public, en rendre compte et poser une question de recherche sociologique.
- II. Formuler des questions, administrer un questionnaire, traiter et analyser des données quantitatives.
- III. Mener un entretien compréhensif et réaliser une analyse d'un contenu qualitatif.
- IV. Participer à une analyse collective et formuler des pistes de travail ou recommandations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction générale aux méthodes d'observation et à la démarche de recherche en sciences sociales (d'après un canevas de VAN CAMPENHOUDT L., MARQUET J. & QUIVY R. (2017).

- Formulation d'une question de départ
- Phase exploratoire
- Enoncé d'une problématique
- Construction d'un modèle d'analyse
- Observation et récolte de données sur le terrain
- Traitement et analyse de données quantitatives et qualitatives
- Elaboration de conclusions, pistes et recommandations

Modules d'acquisition de compétences spécifiques

- Module 1 : Développement du sens de l'observation sociologique.
- Module 2 : Approfondissement des méthodes quantitatives : conception et administration d'un questionnaire, traitement et analyse de données chiffrées, utilisation de paramètres statistiques.
- Module 3 : Approche qualitative : techniques d'entretien, réalisation d'un entretien compréhensif, analyse de contenu.
- Module 4 : Initiation à une méthode d'analyse collective de problématiques sociales : méthode d'analyse en groupe et/ou focus groupe.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs.
- Exercices en grand groupe et en sous-groupes.
- Mises en situation.
- Analyse collective de problématiques sociales.
- Echanges critiques sur les méthodes, leur utilisation et les résultats.
- Travaux individuels, en binôme ou en groupe.
- Suivi et commentaires sur les travaux.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Guidance des travaux en voie d'élaboration en collectif durant les séances cours, et en individuel, à distance.
- Retour sur les évaluations des travaux en séance ou à distance.
- Possibilité d'amélioration des travaux insuffisants pour le module 1 (observation sociologique) et le module 3 (entretien compréhensif), dans les limites de l'agenda.

Sources et références

- AMSELLE-MAINGUY Y. & VUATTOUX A. (2018). Enquêter sur la jeunesse. Outils, Pratiques d'enquête, Analyses, Paris : Armand Colin
- BERTHIER N. (1988). Les techniques d'enquêtes. Méthode et exercices corrigés, Paris : Armand Colin
- DEPELTEAU Fr. (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles : De Boeck
- DE SINGLY Fr. (2016, 4^{ème} éd.). Le questionnaire, Paris : Armand Colin
- DE SINGLY Fr., GIRAUD C. & MARTIN O. (2010). Nouveau manuel de sociologie, Paris : Armand Colin
- DUBAR C. (2006). Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes, Paris : Belin
- KAUFMANN J.-Cl. (2016, 4^{ème} éd.). L'entretien compréhensif, Paris : Armand Colin
- MARTIN O. (2009). L'analyse de données quantitatives, Paris : Armand Colin
- MAYER R., OUELLET Fr., SAINT-JACQUES M.-Chr., TURCOTTE D. & al. (2000). Méthodes de recherche en intervention sociale, Canada : Gaëtan Morin
- SLOCUM N., ELIOTT J., HEESTERBEECK S. & LUKENSMEYER C.J. (2005). Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin
- VAN CAMPENHOUDT L., MARQUET J. & QUIVY R. (2017, 5^{ème} éd.). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod
- VAN CAMPENHOUDT L., CHAUMONT J.-M. & FRANSSSEN A. (2005). La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux, Paris : Dunod

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours.
- Fichiers powerpoint.
- Textes scientifiques.
- Documents audiovisuels.
- Consignes de travail par module.
- Photographies réalisées par les étudiants lors du travail d'observation (module 1).
- Données d'enquête par questionnaire récoltées par les étudiants (module 2).
- Données qualitatives récoltées et construites par les étudiants (modules 3 & 4).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est évalué en cours d'année sur base de la réalisation de plusieurs travaux.

Module 1 : au premier quadrimestre, en binôme, réalisation d'une observation sociologique, formulation d'une

question de départ et synthèse d'une lecture (6 points).

Module 2 : au premier quadrimestre, en groupe, construction d'un questionnaire, réalisation d'une enquête, mise en forme et analyse des résultats (5 points).

Module 3 : au second quadrimestre, en individuel, réalisation et analyse d'un entretien compréhensif (5 points).

Module 4 : au second quadrimestre, participation à une analyse collective : méthode d'analyse en groupe ou focus groupe (4 points). N.B. : l'absence non justifiée à une des séances programmées pour ce module est pénalisée par le retrait d'un point par séance.

Il est obligatoire de remettre les trois travaux des modules 1, 2, 3 et de participer à l'analyse en groupe du module 4. La cote finale est donc constituée de 4 cotes (en 1^{ère} et en 2^{ème} session). La cote d'un travail non remis ou la non participation à l'analyse collective est absorbante, c'est-à-dire qu'un travail non remis vaut 0, et la cote finale sera donc égale à 0, quels que soient les points obtenus aux autres travaux.

Il est possible d'améliorer un travail en échec pour les modules 1 et 3 au plus tard deux semaines après la communication des résultats. La cote sera cependant plafonnée à 12/20. Tout travail remis hors délai sera pénalisé d'un tiers des points sans possibilité d'amélioration.

Pour la seconde session, si l'étudiant n'a pas obtenu 10/20 à un ou plusieurs modules, il doit représenter le ou les modules concernés, c'est-à-dire qu'il doit refaire un ou plusieurs travaux. Dans le cas de l'analyse collective, il doit présenter une comparaison de la méthode d'analyse en groupe et du focus groupe sur base de deux documents :

- VAN CAMPENHOUDT L., CHAUMONT M. & FRANSSSEN A. (2005). *La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux*, Paris : Dunod (chapitre 3 "Un nécessaire renouvellement méthodologique") ;

- SLOCUM N., ELIOTT J., HEESTERBEECK S. & LUKENSMEYER C.J. (2005). *Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin (Fiche Focus groupe).

Les étudiants en crédit résiduel doivent déposer pour la session de juin les travaux des modules non réalisés l'année précédente (ils se calquent sur les modalités de la seconde session reprises ci-dessus).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).